

DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE EN DEUX ÉTAPES

LES DÉMARCHES	DATE LIMITE DE DÉPÔT	DOCUMENTS
<p>I - FORMULAIRE DE PRÉ-PROJET D'ÉCHANGE INTERNATIONAL</p> <p>Ce document est une première étape dans la démarche de candidature. Il permettra au PSPBB d'évaluer la faisabilité des projets et d'orienter les étudiants dans leurs choix. L'objectif pour les étudiants est de définir un projet de mobilité en discutant avec leurs professeurs et leur responsable pédagogique aux études en veillant à tenir compte de la pertinence de leurs choix par rapport à leur projet professionnel, à la qualité des cours dispensés, au niveau de langue requis ou encore à l'adéquation entre les cours du cursus PSPBB (PSPBB + université) et ceux dispensés par l'établissement d'accueil.</p> <p>Liste des destinations</p> <p>Suite à l'envoi du formulaire de pré-projet, les demandes seront étudiées en fonction des critères suivants : motivation, dossier scolaire, niveau de langue.</p> <p>À noter : il est conseillé de choisir plusieurs destinations potentielles pour augmenter les chances de partir en mobilité.</p> <p>En cas de validation de leurs projets, les étudiants peuvent constituer un maximum de 3 dossiers de candidature.</p>	<p>31/01/2024 (au-delà de cette date, nous contacter)</p>	
<p>2 - DOSSIER DE CANDIDATURE</p> <p>Pour chacune des destinations souhaitées (3 maximum) :</p> <p>Le dossier de candidature sera différent selon les destinations, car chaque établissement d'accueil définit sa composition. Néanmoins, un socle commun comporte généralement les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un formulaire de candidature dûment rempli via la plateforme dématérialisée EASY MO MOBILITY-ONLINE login (aec-music.eu) et/ou, le cas échéant, selon le mode défini par l'établissement demandé si cet établissement n'utilise pas la plateforme EASY MO. La responsable des relations internationales du PSPBB vous orientera individuellement pour chacun de vos choix. Votre demande doit être validée par la responsable des relations internationales après l'accord de votre professeur principal et le/la responsable pédagogique de votre filière (nomination). Suite à cette nomination, il vous sera demandé de remplir le formulaire spécifique propre à l'établissement d'accueil, soit sur la plateforme EASY OM, soit selon le mode défini par l'établissement d'accueil. - Un tableau comparatif des disciplines que vous souhaiteriez suivre dans l'établissement d'accueil et des disciplines que vous devez valider au PSPBB et à l'Université pendant la période correspondante à votre séjour à l'étranger. Ce tableau doit être validé par votre responsable pédagogique au PSPBB et à l'Université de rattachement. Il servira de base pour le contrat d'étude « learning agreement » qui garantit la reconnaissance de vos acquis académiques. - Une lettre de motivation à l'attention du Directeur de l'établissement d'accueil, rédigée en anglais ou dans la langue officielle de l'établissement d'accueil - Un CV ou une biographie en anglais ou dans la langue officielle de l'établissement d'accueil - Une lettre de recommandation de votre professeur ou d'une personnalité artistique - Votre dernier relevé de notes (il est conseillé de traduire les intitulés de cours en anglais ou dans la langue officielle de l'établissement d'accueil) - Pour les musiciens : un enregistrement d'excellente qualité, d'approximativement 20 minutes, de pièces dans des styles différents (lien vimeo, youtube ou soundcloud). Certaines écoles exigent exclusivement des enregistrements vidéo. Il convient de vérifier les exigences de l'établissement d'accueil. - Pour les étudiants en théâtre : un enregistrement vidéo d'excellente qualité selon les exigences de l'établissement d'accueil dans la langue dans laquelle les cours seront dispensés. - Pour les étudiants en danse : un enregistrement vidéo d'excellente qualité selon les exigences de l'établissement d'accueil. - Un portfolio pour les élèves en composition - Un projet d'études pour les élèves en musicologie <p>L'ensemble des éléments sera déposé sur la plateforme EASY MO. La candidature finale se fera via la plateforme EASY MO MOBILITY-ONLINE login (aec-music.eu) et, le cas échéant, selon le mode requis par l'établissement d'accueil.</p>	<p>Europe : à partir du 8 février 2024 et jusqu'au 15 mars 2024 selon les destinations demandées</p> <p>Montréal : janvier 2024</p>	<p>EASY MO MOBILITY-ONLINE login (aec-music.eu) en fonction des destinations</p>

CANDIDATURE POUR L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

La procédure de candidature est la même que pour les échanges Erasmus+. Néanmoins, après la validation préalable de votre demande par le PSPBB, vous devez déposer votre candidature suivant les exigences de l'UdeM.

Suivez les instructions à partir des liens suivants :

<http://www.international.umontreal.ca/echange/cap-udem/guide.html>

[Destination Montréal - Faculté de musique - Université de Montréal \(umontreal.ca\)](#)

La composition du dossier de candidature pour l'UdeM : [Dossier de candidature - UdeM international - Université de Montréal](#)

Les candidats qui le souhaitent, ont la possibilité de passer une audition avec les représentants pédagogiques de la Faculté de Musique de Montréal lors de la visite annuelle de l'UdeM en France qui a lieu en novembre de chaque année. Les étudiants ayant passé cette audition avec succès sont dispensés d'envoyer un enregistrement au moment du dépôt de leur dossier de candidature.

Date limite pour la validation de votre dossier pour l'UdeM par le PSPBB : 23 février 2024

Date limite du dépôt de dossier pour l'UdeM validé par le PSPBB : 25 mars 2024